

**COMMUNE DE
WITTISHEIM**

67820 - Tél. 03.88.85.20.11
mairie@wittisheim.fr



Le Maire de la Commune de Wittisheim

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R 411-18 et R411-25 à R411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, livre I - 8^e partie - signalisation temporaire ;

Considérant la demande formulée le 17 juillet 2024 par l'entreprise TAMAS BTP 67, avec siège 17 rue Large à VALFF (67210) ;

Considérant qu'en raison des travaux d'enfouissement du réseau aérien basse tension entre le 19 et le 27 de la rue de Hilsenheim, il y a lieu de préconiser certaines restrictions ;

ARRETE :

Article 1^{er} : A compter du 29 juillet 2024 jusqu'au 09 août 2024 en raison de travaux entre le 19 et le 27 rue de Hilsenheim, sur le territoire de la commune de WITTISHEIM (67820) le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Article 2 : L'entreprise devra assurer une circulation piétonne sécurisée au droit de la zone de travaux.

Article 3 : La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire. La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise TAMAS BTP 67 en charge des présents travaux.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de WITTISHEIM.

Article 6 : Monsieur le Maire, la Gendarmerie de MARCKOLSHEIM et la Brigade Verte sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation est transmise à :

- Gendarmerie de MARCKOLSHEIM : cob.marckolsheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Brigade verte : contact@brigade-verte.fr
- CeA – Centre d'Entretien et d'Intervention de Sélestat : cei.selestat@alsace.eu
- Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers : CUT.SUNDHOUSE@sis67.alsace
- SIS du Bas-Rhin : arretes.sdis@sis67.alsace et celine.sala@sis67.alsace
- TAMAS BTP 67 : contact@tamasbtp67.fr
- Affichage et archivage en Mairie : www.wittisheim.fr

Fait à Wittisheim, le 18 juillet 2024.

Le Maire,
Monsieur Christophe KNOBLOCH

